

Réf: Dossier 278905

Avis de constitution

SOCIETE « CAMARA IVOIRE ELECTRIQUE MULTISERVICE »

Siège ABIDJAN ABOBO-SAGBE-LOT 310-ILOT 30, Lot
310, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Jan 2024 , et enregistrés au CEPICI le 10 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CAMARA IVOIRE ELECTRIQUE
MULTISERVICE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
FOURNITURES ET TRAVAUX D'ELECTRICITE
HTA/BTA/ EP, BATIMENT, GENIE CIVIL ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO-SAGBE-LOT 310-ILOT 30, Lot
310, Ilot 30

Dirigeant(s) M CAMARA MAMADY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00742 du 26/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04666/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

